



HAL
open science

Des chefs francs à Saint-Dizier? Découverte de trois tombes exceptionnelles en 2002

Marie-Cécile Truc, Cécile Paresys

► To cite this version:

Marie-Cécile Truc, Cécile Paresys. Des chefs francs à Saint-Dizier? Découverte de trois tombes exceptionnelles en 2002. Mémoires de la Société des lettres, des sciences, des arts, de l'agriculture et de l'industrie de Saint-Dizier, 2010, pp.1-42. hal-00468668

HAL Id: hal-00468668

<https://hal.science/hal-00468668>

Submitted on 9 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*SOCIÉTÉ DES LETTRES, DES SCIENCES, DES ARTS, DE L'AGRICULTURE ET DE L'INDUSTRIE
DE SAINT-DIZIER*

TOME IX (2^e Série) - 1998-2010

Des chefs francs à Saint-Dizier ?
Découverte de trois tombes exceptionnelles en 2002
par Marie-Cécile Truc avec la collaboration de Cécile Paresys



cliché Bruno Bell

Des chefs francs à Saint-Dizier ?

Découverte de trois tombes exceptionnelles en 2002

par Marie-Cécile Truc¹ avec la collaboration de Cécile Paresys²

En 2002, l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) a réalisé une fouille archéologique à Saint-Dizier, au lieu-dit « La Tuilerie », en amont de la construction d'un échangeur routier reliant la RN4 à la ZAC du Chêne Saint-Amand. A l'origine ces fouilles devaient permettre de retrouver la suite d'un habitat carolingien fouillé en grande partie en 1993³. Si sur ce plan, l'opération de 2002 n'a révélé que fort peu de vestiges, en revanche, une surprise attendait les archéologues : à moins de cinquante centimètres sous le sol, sont apparues trois tombes – deux hommes et une femme – riches de quelque deux cents objets précieux, ainsi que les restes d'un cheval ! Cet ensemble est daté des environs de 525-550 ap. J.-C.

Aménageur (DDE Haute-Marne), services de l'Etat (DRAC et SRA Champagne-Ardenne), mairie de Saint-Dizier et Inrap se sont alors rapidement concerté pour permettre la poursuite de la fouille dans les meilleures conditions possibles. Des spécialistes : anthropologue, restaurateur, photographe ont été dépêchés sur le site et un gardiennage a été mise en place par la DDE.

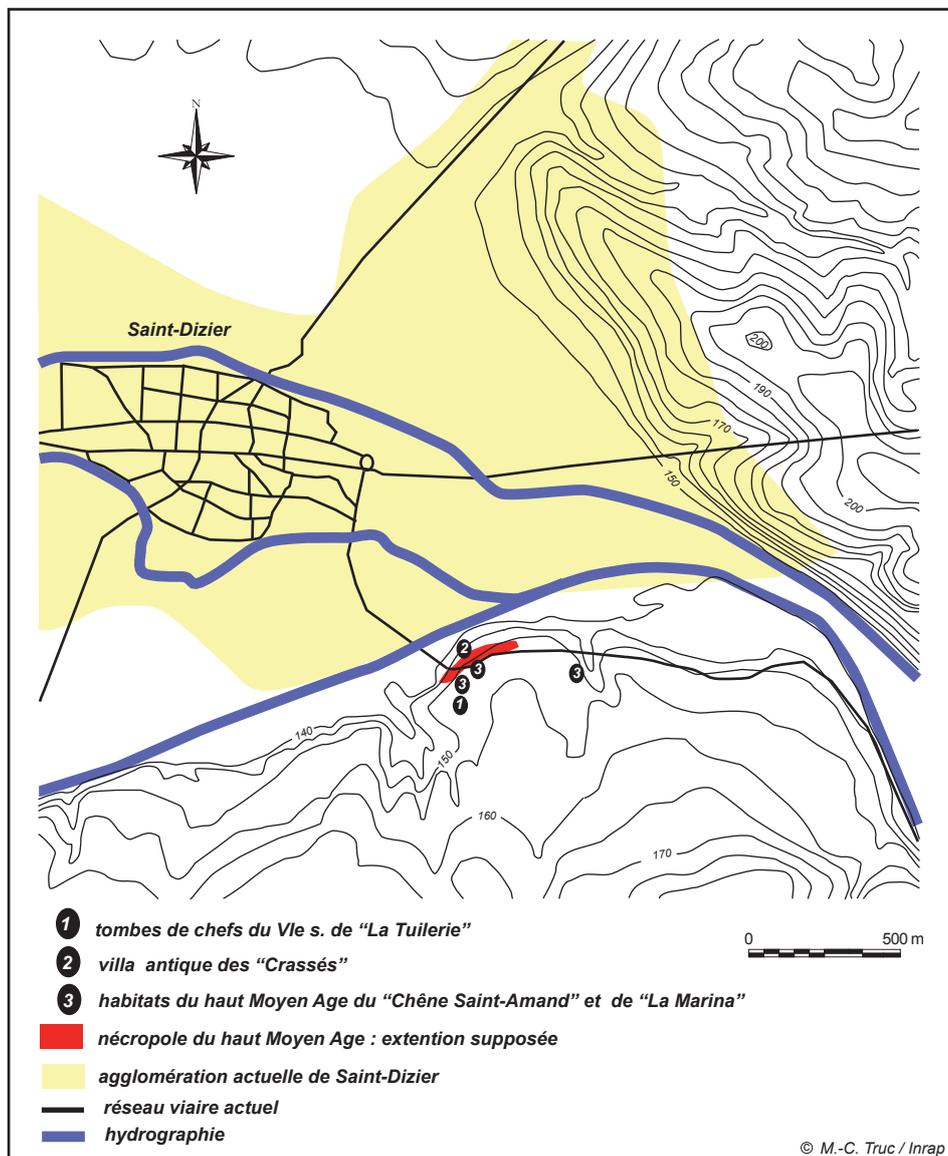
Les objets, ossements et restes organiques ont ensuite été acheminés vers différents laboratoires pour nettoyage, stabilisation puis étude. Au total près de quatre ans de travail et plus d'une dizaine de spécialistes ont été nécessaires, avant que les objets ne soient dévolus aux collections du musée de Saint-Dizier.

*
**

¹ Chargée opération et recherche à l'Inrap et chercheur associé au CRAHAM (Université de Caen). Inrap, 38 rue des Dats, 51520 Saint-Martin-sur-le-Pré.

² Archéanthropologue à l'Inrap. Inrap, 38 rue des Dats, 51520 Saint-Martin-sur-le-Pré.

³ Sous la responsabilité de Nadine Beague-Tahon, Inrap (Beague, 1993).



Contexte topographique et archéologique

1. Des sépultures d'élite

Le lieu-dit « La Tuilerie » se trouve au sud-est de l'agglomération bragarde. Il occupe le rebord d'une terrasse dominant d'une vingtaine de mètres la Marne qui coule à 100 m environ plus au nord. Ce secteur commence à être bien connu archéologiquement grâce à plusieurs fouilles menées sur près de huit hectares depuis les années 1990.

Le lieu est d'abord fréquenté de l'âge du Bronze jusqu'au Hallstatt, dont subsistent des fosses, des trous de poteau et du mobilier erratique. Au cours du I^{er} siècle de notre ère, une *villa* gallo-romaine s'implante au lieu-dit « Les Crassés », à moins de 100 m au nord-est de « La Tuilerie »⁴. Une nécropole et un habitat du haut Moyen Age s'installent ensuite dans la *villa*⁵. Dans un premier temps, du V^e aux VIII-IX^e siècles environ, l'habitat, peu dense en vestiges, persiste à proximité immédiate de la *pars urbana*, à l'intérieur d'un parcellaire hérité de l'Antiquité. Puis à partir des X-XI^e siècles, sortant des limites antiques, il se densifie et croît de façon polynucléaire (sites du Chêne Saint-Amand et de La Marina)⁶. Il développe une activité métallurgique, dont témoignent forges et bas-fourneaux⁷.

La fouille du site de « La Tuilerie » en 2002 était justifiée par les résultats d'un diagnostic,⁸ qui révélaient l'extension de l'occupation médiévale vers le sud. Les quelques vestiges découverts sur les 8400 m² décapés (cinq fonds de cabane, trois bâtiments sur poteaux, autant de structures de combustion, des trous de poteau) semblent indiquer que nous avons atteint la limite méridionale de l'habitat médiéval.

Les trois tombes sont installées au centre de la fouille, dans un espace vierge de tout autre vestige archéologique. De par leur position, elles surplombent la *villa* antique ainsi que la nécropole, installées sur le versant. L'emplacement de ces tombes déroge donc au schéma classique des nécropoles du haut Moyen Age qui, dans la région se développent généralement le long des versants. Sans doute doit-on y voir la volonté délibérée de marquer le statut spécial des inhumés.

Les fosses sont distantes les unes des autres d'une trentaine de centimètres. Elles sont orientées sud-ouest/nord-est, les défunts ayant la tête au sud-ouest. Leur juxtaposition peut être un indicateur de simultanéité ou bien de proximité chronologique, hypothèse confortée par l'homogénéité du mobilier funéraire. Cette proximité implique par ailleurs la visibilité des sépultures grâce à la conservation d'un marquage au sol, peut-être sous forme d'un tertre tumulaire dont il ne reste aucune trace, excepté cet espace vierge de tout vestige archéologique postérieur. Enfin, le regroupement des sépultures prouve une volonté évidente de rassembler ces individus dans la mort et, au-delà de toute considération chronologique, revêt fort probablement une signification familiale ou sociale.

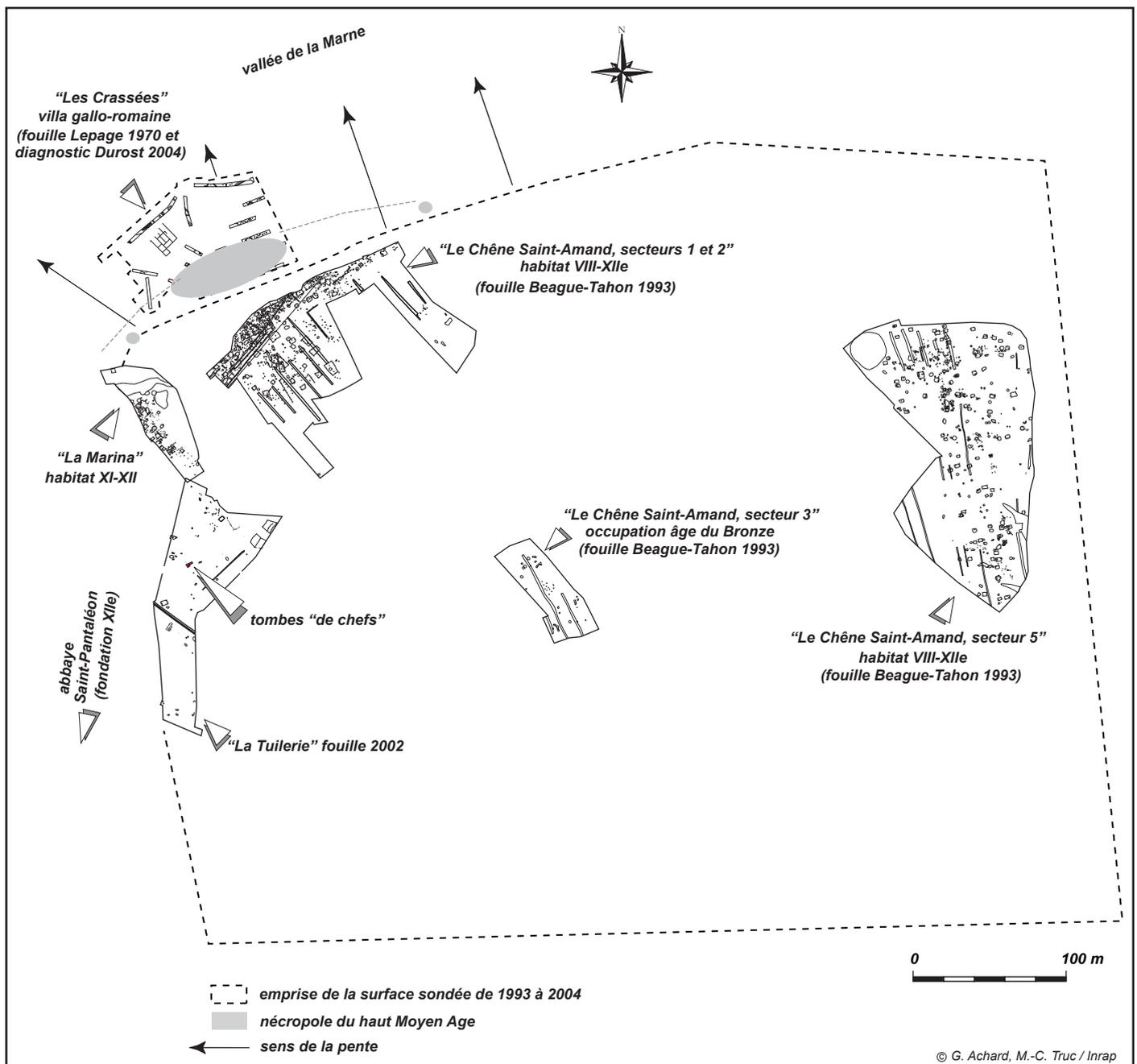
⁴ Elle est connue par une fouille partielle de la *pars urbana* par Louis Lepage (Lepage, 1970) dont l'emprise totale a été estimée lors d'un diagnostic récent (Durost, 2004, p. 19-30).

⁵ Durost, 2004, p. 30-31.

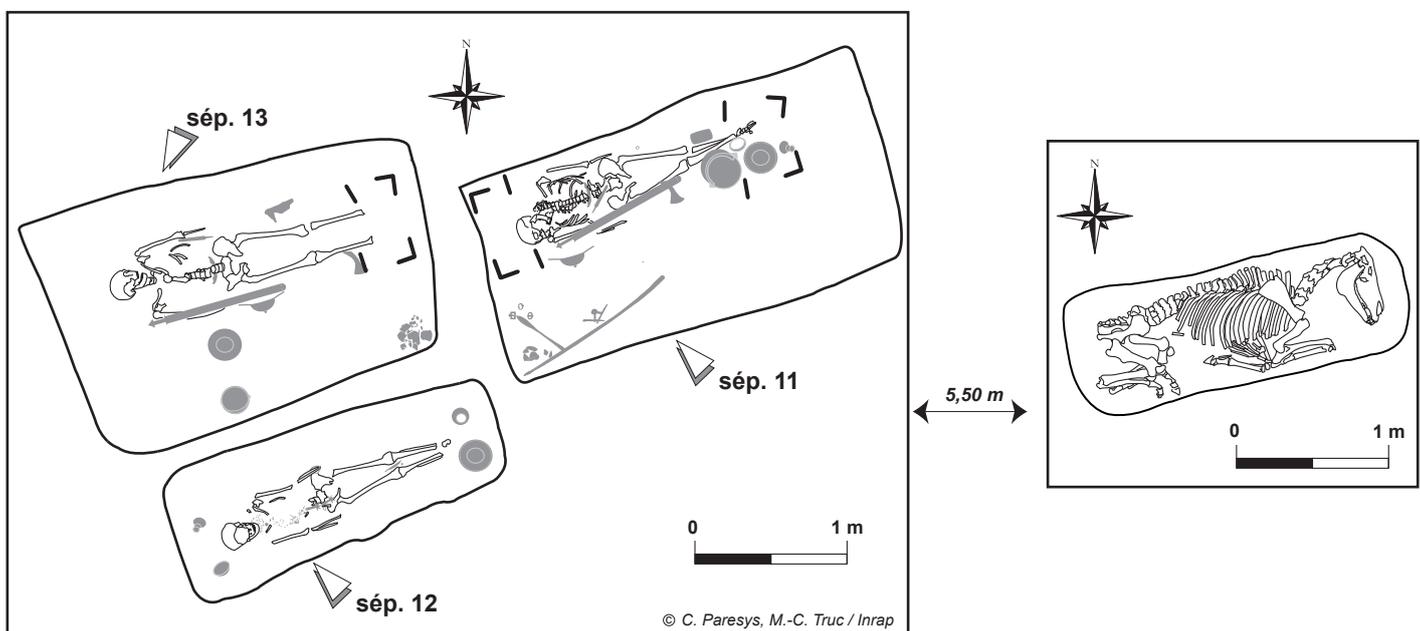
⁶ Beague-Tahon, Bourdin 1993, p. 29 et suiv.

⁷ Ces ateliers de paléoméallurgie ont été intégralement publiés dans : Leroy, Merluzzo, 1998.

⁸ Gourgousse, Sindonino, 2001.



Contexte archéologique



Plan des tombes



Les archéologues en train de relever la sépulture 13 (cliché L. de Cargouët/Inrap)

1.1 Une population favorisée (Cécile Paresys)

L'étude anthropologique a montré que les trois inhumés sont deux hommes, respectivement âgés d'une trentaine (sép. 1) et d'une cinquantaine d'années (sép. 13) ainsi que d'une adolescente de 17-19 ans (sép. 12)⁹.

Leur état sanitaire est bon dans l'ensemble pour l'époque, les signes de stress sur leurs ossements étant moins nombreux que ce qui a pu être observé sur d'autres populations villageoises contemporaines. Ceci indique donc des conditions de croissance et de vie relativement favorables pour les individus de Saint-Dizier.

La jeune fille a peu d'usure dentaire et ne manifeste aucun déchaussement des dents, alors que ces atteintes sont plus développées chez les hommes et, plus particulièrement chez le plus âgé. Les manifestations d'arthrose, peu nombreuses chez ces défunts, sont essentiellement localisées sur leur colonne vertébrale. Le développement de cette maladie est lié à l'avancement en âge, aussi est-il logique que les individus jeunes soient épargnés. En revanche, l'homme âgé n'en a pas développé de manifestations importantes, ce qui serait révélateur de conditions de vie privilégiées. Ce dernier a également eu plusieurs fractures, réduites, sur l'avant-bras droit (radius) et la jambe gauche (tibia). L'aspect boursoufflé de son radius droit serait aussi le signe d'une infection. De plus, plusieurs de ses articulations sont anormalement soudées (bassin, côte/sternum, deux vertèbres thoraciques). L'association de ces éléments est généralement interprétée comme une maladie associée parfois à l'obésité et au diabète de type 2, atteignant

⁹ Le sexe a été déterminé selon la méthode morphoscopique de Bruzek (Bruzek, 1991), l'âge selon celle de Schmitt (Schmitt, 2005), et la DSP d'après les travaux de Murail (Murail, 2005b).

particulièrement les hommes matures ou âgés, ce qui est le cas de ce défunt. Cette maladie affecte souvent les personnes dont la nourriture est très riche en graisses et en protéines et qui se situent, pour les populations archéologiques, parmi les plus favorisées.

La taille de ces squelettes est relativement importante, plus grande d'une petite dizaine de centimètres que celle d'une population villageoise contemporaine. Les hommes mesurent respectivement 182 et 177 cm et la jeune fille atteint 164 cm, sachant que sa croissance n'était pas terminée au moment de son décès¹⁰.

Des liens de parenté entre ces trois défunts ont été recherchés par l'observation de la présence ou de l'absence de variations anatomiques osseuses ou dentaires, non pathologiques¹¹. Ces variations, appelées caractères discrets, permettent de mettre en lumière la proximité biologique entre plusieurs individus comme la filiation ou les fratries, mais ne peuvent révéler les liens sociaux tels que le mariage ou la corporation professionnelle, etc. Sur les squelettes de Saint-Dizier, nous observons deux associations entre deux défunts sur la base d'un caractère. Dans le premier cas nous retrouvons la femme 12 et l'homme 13 et, dans le second cas, les deux hommes. Le faible nombre de caractères partagés par ces inhumés ne confirme pas l'hypothèse d'une proximité biologique entre eux, sans exclure toutefois d'autres formes de liens (sociaux par exemple). C'est pourquoi une analyse ADN a été lancée, dont les résultats devraient nous parvenir au cours de l'année 2010.

La présence d'un cheval inhumé à proximité nous a incités à rechercher les indices d'une pratique cavalière sur les squelettes, particulièrement sur les individus masculins. Il est possible que l'homme jeune (sép. 11) ait une morphologie de l'articulation de la hanche pouvant suggérer une pratique cavalière intense dès son jeune âge¹².

Ces individus témoignent donc d'un état sanitaire caractéristique d'une population favorisée, épargnée par les agressions environnementales pourtant fréquentes chez d'autres populations villageoises contemporaines. L'un d'entre eux porte même les traces d'une pathologie peut-être liée à une nourriture riche et abondante. La présence de plusieurs fractures chez l'homme le plus âgé, associée à un mobilier d'armement dans les tombes masculines, permet d'envisager un statut de combattant pour les deux hommes. De plus, la présence d'un cheval et de mobilier de harnachement associés à quelques indices sur le squelette de l'un d'eux (sép. 11) indiquent une pratique cavalière de ce défunt sur plusieurs années.

¹⁰ Trotter, Gleser, 1958.

¹¹ Murail, 2005a.

¹² Ovalisation de l'acétabulum, élargissement des foveas associé à une ostéophytose péri-fovéale en bourrelet (Baillif-Ducros, 2009).

1.2 Un riche mobilier (Marie-Cécile Truc)

La richesse du mobilier funéraire tient au grand nombre d'objets déposés dans chacune des tombes, à leur qualité, ainsi qu'aux matériaux employés : or, argent, bronze, grenats, etc.

La jeune femme a été inhumée habillée avec ses bijoux et accessoires vestimentaires. La présence de vêtements est accréditée par la disposition des bijoux et des fibules en position fonctionnelle, ainsi que par des fragments de tissu retrouvés au contact d'objets métalliques.



Le collier

Au cou, elle portait un collier de perles en ambre et verre. Sur sa poitrine ont été retrouvées près de soixante-dix perles et pendeloques, de formes et de matériaux variés¹³. A l'origine, elles avaient du être cousues sur la bordure du vêtement, ou peut-être sur un tissu ou sac déposé sur la poitrine de la jeune fille. A sa main droite brillait une bague en or, sertie de grenats et ornée de filigranes d'or. A son poignet droit était passé un bracelet en argent, aux extrémités évasées et ouvertes.

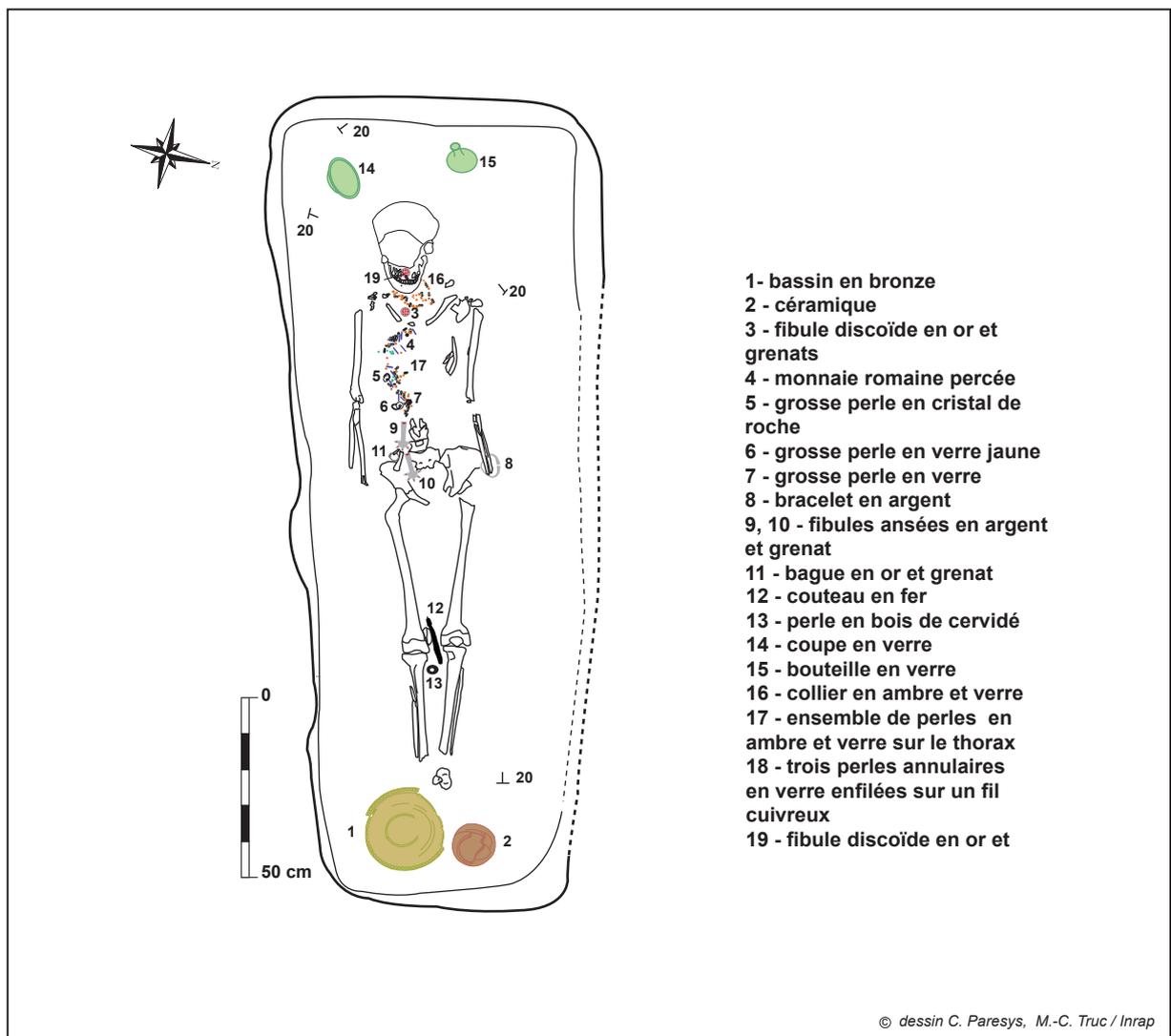


La bague en or et grenat

¹³ Perles ovoïdes en ambre, grosses perles en verre ou cristal de roche, perles tubulaires en verre bleu, micro perles en verre bleu-vert, perles cylindriques en verre incolore ou doré, monnaie romaine en argent percée et montée sur un fil en alliage cuivreux.



cliché C. Philippot / musée de Saint-Dizier



- 1 - bassin en bronze
- 2 - céramique
- 3 - fibule discoïde en or et grenats
- 4 - monnaie romaine percée
- 5 - grosse perle en cristal de roche
- 6 - grosse perle en verre jaune
- 7 - grosse perle en verre
- 8 - bracelet en argent
- 9, 10 - fibules ansées en argent et grenat
- 11 - bague en or et grenat
- 12 - couteau en fer
- 13 - perle en bois de cervidé
- 14 - coupe en verre
- 15 - bouteille en verre
- 16 - collier en ambre et verre
- 17 - ensemble de perles en ambre et verre sur le thorax
- 18 - trois perles annulaires en verre enfilées sur un fil cuivreux
- 19 - fibule discoïde en or et

© dessin C. Paresys, M.-C. Truc / Inrap



Le bracelet d'argent
(clichés C. Philippot/Musée de Saint-Dizier)



Les fibules rondes en argent et grenat

Deux fibules rondes en argent, à décor cloisonné de grenats, devaient servir à fermer son col¹⁴. Deux autres fibules ansées asymétriques, en argent moulé et serties de grenats, retrouvées sur l'abdomen de la défunte devaient fermer la tunique. Elles maintenaient aussi une châtelaine (ou autre lien en matière périssable et aujourd'hui disparu), attestée par la présence d'un couteau et d'une grosse perle en bois de cervidé découverts entre les genoux de la défunte.



Les fibules ansées (cliché C. Philippot/Musée de Saint-Dizier)

Une coupe et une bouteille en verre, un bassin de bronze et un bol en céramique viennent compléter les dépôts funéraires. Si au haut Moyen Age, les objets en bronze et verre sont plutôt l'apanage des tombes riches, l'usage de la céramique est en revanche beaucoup plus courant. Le bol de Saint-Dizier est d'ailleurs d'un type plutôt commun, attesté aussi bien dans les nécropoles que sur les sites d'habitat¹⁵.

¹⁴ Vielitz, 2003, p. 104, fig. 44.

¹⁵ Bayard, Thouvenot, 1993, p. 314-315.



La coupe (cliché C. Philippot/Musée de Saint-Dizier)



La bouteille (cliché C. Philippot/Musée de Saint-Dizier)



La sépulture féminine en cours de fouille (cliché C. M.-C. Truc /Inrap)

Les deux tombes masculines présentent quant à elles une grande similitude dans le type et l'emplacement du mobilier funéraire.

Ces hommes ont été inhumés avec une panoplie d'armes très complète (hache, bouclier, pointes de flèches, scramasaxe, lance, angon), qui signe à la fois leur statut de guerrier et leur haut rang social. En effet si dans les tombes mérovingiennes, la découverte d'une hache, d'un scramasaxe et d'éléments de bouclier est assez courante, l'ajout d'une épée, d'une lance et d'un angon, est toujours révélateur d'une élite. Dans les tombes d'un rang encore supérieur, on peut retrouver casque et cuirasse¹⁶.



Hache, umbo de bouclier et scramasaxe (sép. 13) (cliché C. Philippot/Musée de Saint-Dizier)

A Saint-Dizier, les deux épées sont incontestablement les armes les plus spectaculaires. Elles sont conservées dans leur fourreau en bois d'aulne terminé par une bouterolle en argent.

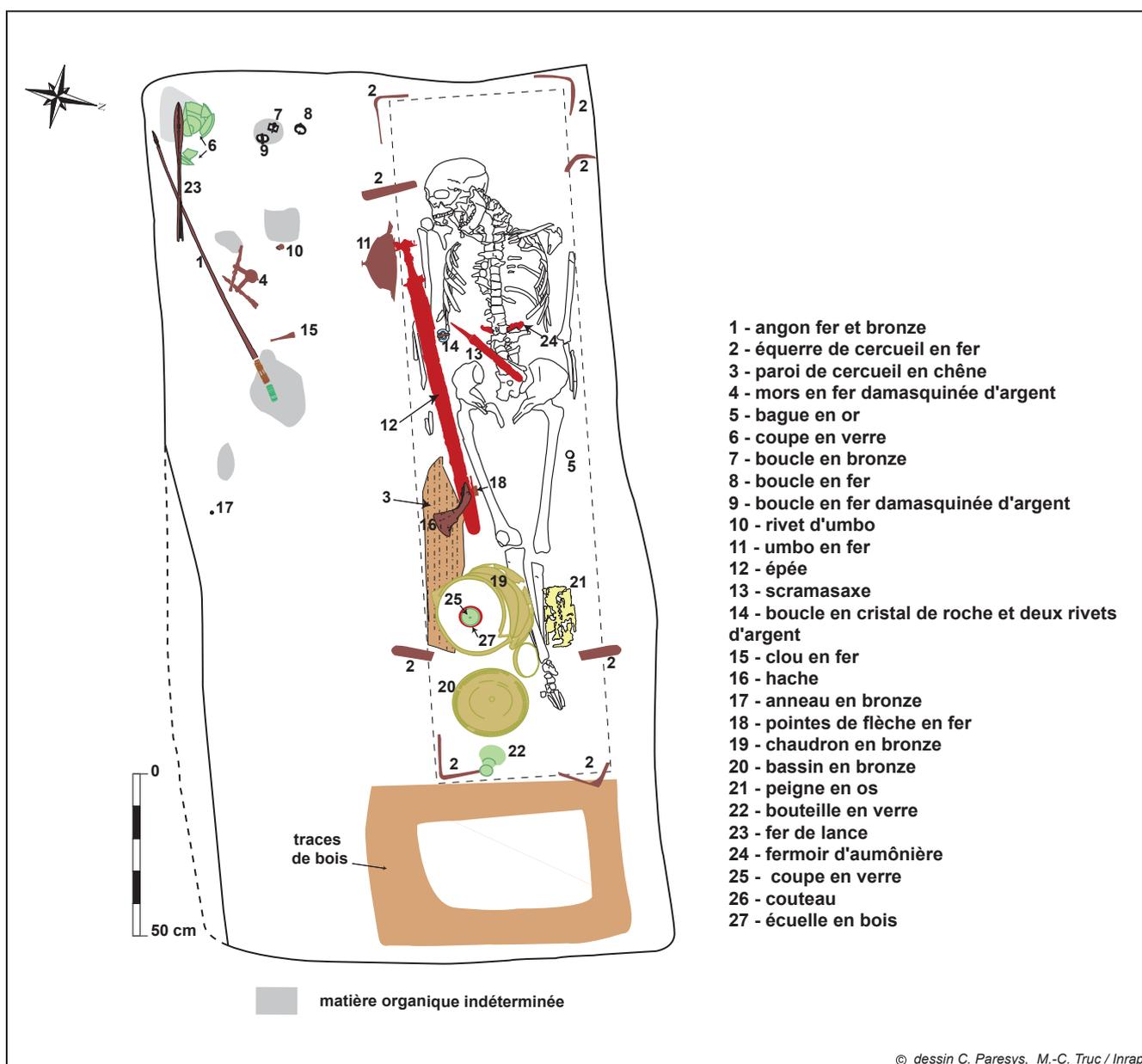


Les deux épées dans leur fourreau (cliché L. de Cargouët/Inrap)

¹⁶ Périn, 1972, p. 54-55.



cliché C. Philippot / musée de Saint-Dizier



Le fourreau de l'épée de la sépulture 11 est orné de deux appliques cylindriques - appelées aussi perles¹⁷ - en or et ivoire. Cet ornement est sans doute issu d'une tradition orientale. Arrivée vers 500 en Europe centrale sous la poussée hunnique, cette mode a ensuite gagné l'Europe occidentale et l'Angleterre. Les archéologues confèrent à ces perles un rôle prophylactique, d'autant plus qu'elles sont souvent fabriquées avec des matériaux supposés posséder de telles propriétés tels que le verre, l'ambre, le cristal de roche etc.¹⁸.



Applique de fourreau (sép. 11) (cliché C. Philippot/Musée de Saint-Dizier)

Chaque épée comporte un pommeau pyramidal en argent doré. Celui du jeune homme est gravé d'une inscription runique dont la transcription donnerait « alu », qui peut être traduit par « croissance » ou « pouvoir »¹⁹. Située sur la face en contact avec le corps, elle n'était donc pas visible lorsque son propriétaire la portait, ce qui est cohérent avec la signification du terme de Runes : « murmure, secret ». Contrairement aux appliques de fourreau, cette inscription ne joue donc pas un rôle ostentatoire. Réservée aux initiés, elle montre un lien intime entre l'épée et son propriétaire. Jusqu'à présent, en Europe septentrionale, à peine une dizaine d'inscriptions runiques ont été recensées sur des épées mérovingiennes.

Ces pommeaux étaient prolongés par deux anneaux. Seuls ceux de l'épée de la sépulture 11, sont conservés, mais sur l'autre, leur présence est suggérée par une échancrure pratiquée à l'extrémité du pommeau.



Pommeau gravé de têtes d'oiseaux (sép. 13)
(clichés C. Philippot/Musée de Saint-Dizier)



Pommeau à inscription runique (sép. 11)

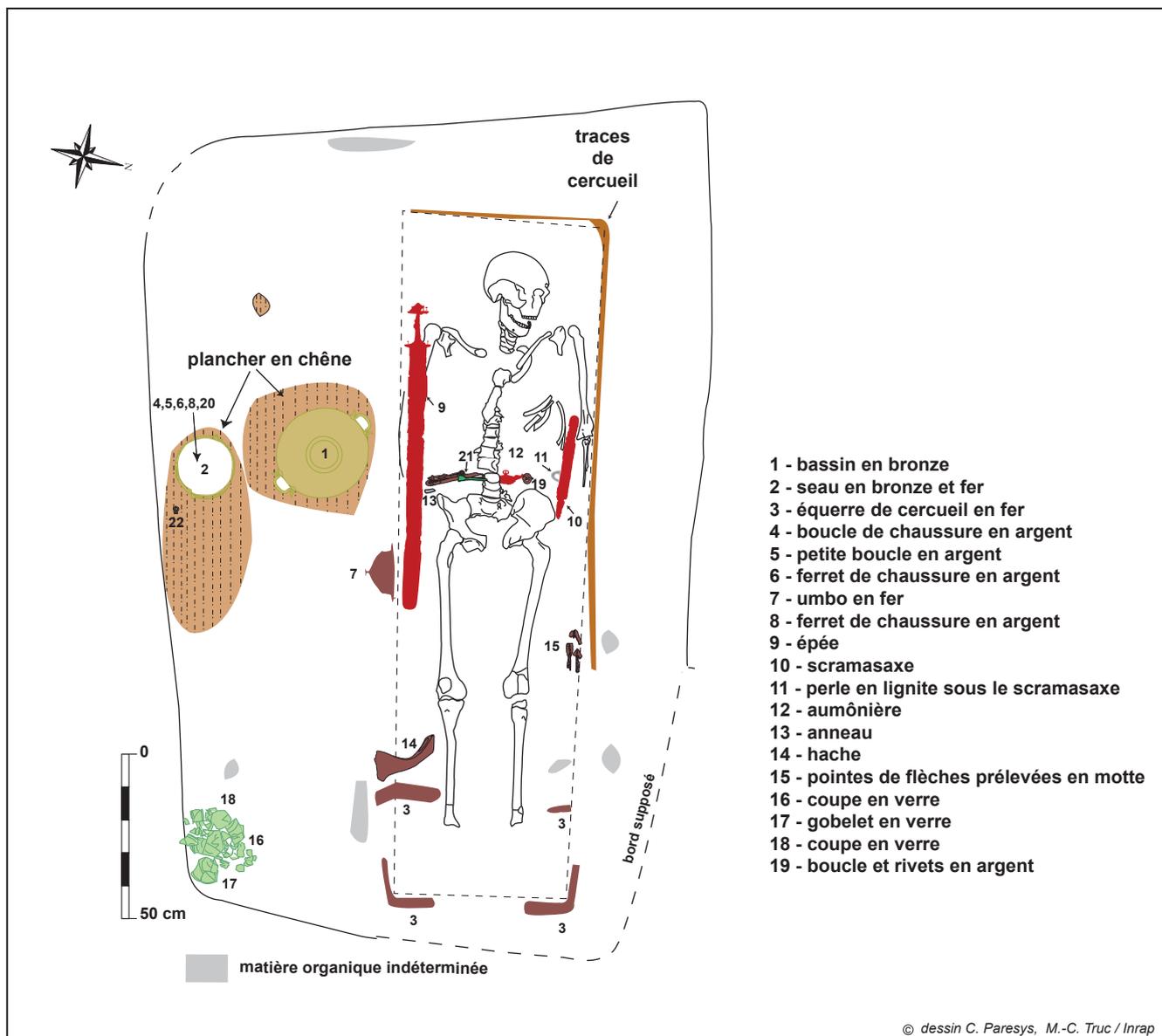
¹⁷ „Schwertperlen“, Menghin, 1983, p. 142.

¹⁸ Werner, 1956, p. 26-37; Evison, 1967, p. 64 ; Menghin, 1983, p. 142-143.

¹⁹ Fischer *et al.*, 2008, p. 105-107.



cliché C. Philippot / musée de Saint-Dizier



© dessin C. Paresys, M.-C. Truc / Inrap

Dans la tombe du jeune homme (sép. 11) se trouvaient également une lance et un angon. Ce dernier est une sorte de javelot constitué d'une longue tige en fer à pointe en harpon. Cette tige, longue de plus d'un mètre, s'emmanchait sur une hampe en bois aujourd'hui disparue. A l'origine, l'ensemble devait atteindre deux mètres de longueur. Arme caractéristique des Francs, l'angon est utilisé aussi bien en arme de jet que pour le combat au corps à corps. Objet de prestige, il est relativement rare dans les tombes et se retrouve uniquement dans les sépultures les plus riches.



Angon, épée et pointe de lance (sép. 11) (cliché C. Philippot/Musée de Saint-Dizier)

Les deux hommes ont été inhumés habillés. De leur ceinture ne subsiste que la boucle en matière précieuse : celle de la sépulture 11 est en cristal de roche, avec un ardillon et des rivets en argent. Celle de l'autre sépulture est entièrement en argent. Dans les tombes mérovingiennes habituellement fouillées dans la région, fer et bronze sont les matériaux les plus usités pour ces accessoires vestimentaires.



Boucle en cristal de roche (sép. 11)
(clichés C. Philippot/Musée de Saint-Dizier)



Boucle et rivets en argent (sép. 13)

Dans le dos, ils portaient une aumônière en cuir aux fermoirs sertis de grenats. La cellule rectangulaire centrale du fermoir de la sépulture 11 comporte une incrustation en lapis-lazuli²⁰, inédite pour ce type d'objet. Ces aumônières contenaient un couteau (sép. 11), une pince à épiler en alliage cuivreux, des forces en fer et un fermoir en fer incomplet (sép. 13).

²⁰ Roche dont la source principale se situe en Afghanistan (Calligaro, 2005).



Fermeurs d'aumônière (sép. 11 à gauche, sép. 13 à droite) (clichés C. Philippot/Musée de Saint-Dizier)



Détail du fermoir (sép. 11). L'extrémité représente une tête de cheval aux yeux et narines figurés par des incrustations de verre. (cliché C. Philippot/Musée de Saint-Dizier)



Détail du fermoir avec l'incrustation de lapis-lazuli au centre (sép. 11). (cliché C. Philippot/Musée de Saint-Dizier)

Le jeune homme portait aussi une bague en or à la main gauche, si fragile qu'elle n'a sans doute jamais été portée et fabriquée uniquement pour le dépôt funéraire²¹. Contre sa jambe gauche, avait été déposé un peigne en os à double rangée de dents et glissé dans un étui de même matière, sur lequel subsistent des traces de couleur rouge. Ce peigne est richement orné de lignes gravées et de cercles ocellés percés d'une série de quadrilobes ajourés. Les peignes de ce type sont rares pour le haut Moyen Age et en 1995, Michel Petitjean²² n'en avait recensé que quatorze dont certains, comparables à celui de Saint-Dizier, proviennent de l'Italie lombarde du début du VI^e siècle.



Bague en or (sép. 11) (cliché C. Philippot/Musée de Saint-Dizier)

La sépulture 11 a également livré trois boucles, en fer damasquiné d'argent, en bronze et en argent, retrouvées dans l'angle sud-ouest de la chambre funéraire. Leur proximité dans la tombe avec un mors de cheval en fer damasquiné d'argent incite à penser qu'elles faisaient peut-être partie d'éléments de harnachement dont les lanières en cuir ont disparu.



Mors et boucle en fer damasquinés d'argent (sép. 11) (cliché C. Philippot/Musée de Saint-Dizier)

Dans chacune des deux tombes ont été déposés trois verreries et deux récipients en bronze : un bassin à rebord perlé et un chaudron pour le jeune homme ; un bassin et un seau pour l'autre.

²¹ Guerra, Stutz, 2009, p. 44.

²² Petitjean, 1995, p. 165.



Bassins en bronze (sép. 11 à gauche, sép. 13 à droite) (clichés C. Philippot/Musée de Saint-Dizier)



Cette coupe en verre et l'écuelle en bois ont été retrouvées au fond du chaudron
(clichés C. Philippot/Musée de Saint-Dizier)

Chaudron en bronze (sép. 11)

Le seau se distingue tout particulièrement par son riche décor. Sa partie supérieure est constituée d'une armature en bronze ornée de cercles oculés et de dix-neuf appliques triangulaires estampées d'un masque humain stylisé. Les bélières, au profil ajouré sont également décorées de cercles oculés. L'anse, très richement ornée elle aussi, s'articule au moyen d'un clou à tête d'animal. Enfin trois cerclages de fer maintenaient les douelles en sapin, dont quelques fragments ont été retrouvés.

A ce jour, une petite cinquantaine d'exemplaires de ce type est connue en Europe occidentale. La plupart d'entre eux provient de riches tombes retrouvées entre Rhin et Meuse²³.

²³ Pirling, 1974, tome 1, p. 111-112.



Seau de la sépulture 13 (cliché L. de Cargouët/Inrap)



Détail d'une bélière (cliché L. de Cargouët/Inrap)



Applique anthropomorphe
(cliché L. de Cargouët/Inrap)



Clou à tête d'animal (cliché L. de Cargouët/Inrap)

Sur les six récipients en verre, sont identifiables quatre coupes (soit deux par tombe) et un gobelet campaniforme à bouton terminal (sép. 13). Par leur taille et leur décor, ces objets en verre sont de qualité supérieure à celle des tombes contemporaines de Charleville-Mézières (Ardennes) ou de Chaouilley (Meuse). En outre, la présence de trois verreries dans une même sépulture est très rare²⁴.



Verreries des trois tombes : à gauche, sép. 11, à droite, sép. 13, au premier plan, sép. 12 (cliché L. de Cargouët/Inrap)

²⁴ Cabart, 2009, p. 127.

1.3 Des rites funéraires fastueux (Marie-Cécile Truc)

La jeune femme a été inhumée dans une fosse rectangulaire mesurant 2,25 x 0,8 m. Son fort arasement ne permet pas d'en connaître la profondeur originelle.

Les clous et les indices taphonomiques suggèrent la présence d'un cercueil rectangulaire mesurant à l'origine 2,20 x 0,52 m, ce qui paraît être un module courant²⁵.

La bascule des deux verreries semble indiquer qu'elles reposaient sur le cercueil et seraient tombées sur le fond lors de la décomposition et l'affaissement du couvercle. Faute d'indice, la position d'origine du bassin et de la céramique est en revanche moins évidente. Par comparaison avec la sépulture 11, il est tentant de proposer également un dépôt sur le cercueil.

Les deux tombes masculines sont presque identiques. Les hommes ont été enterrés dans des chambres funéraires rectangulaires de 2,70 x 1,50 m et profondes d'environ 1 m.

Ces chambres étaient fermées par un couvercle en bois, repérable à la fouille grâce à une coloration particulière de la terre²⁶. Des traces sombres et fibreuses, détectées contre les parois de la sépulture 11 révèlent en outre la présence d'un coffrage en bois. Ces traces n'ont pas été vues sur les autres parois, mais par comparaison avec d'autres exemples connus comme la tombe de Morken (Allemagne)²⁷, on peut logiquement supposer que tous les côtés de la chambre étaient tapissés de bois. Quant au plancher en chêne de la chambre 13, il était très bien conservé sur près d'un mètre carré.



Traces du plancher (sép. 13)(cliché M-C. Truc/Inrap)

Les défunts ont été inhumés dans un cercueil rectangulaire en chêne déposé contre la paroi nord des chambres. Des traces sombres de bois, bien visibles dans la terre, délimitant un quadrilatère d'une surface intérieure de 0,15 m², se lisaient au pied du cercueil de la sépulture 11. Il s'agit sans doute de restes d'une structure (coffre ?) qui devait contenir des offrandes. Des aménagements comparables ont été observés dans les tombes 4 de Klepsau²⁸ et 319 de Lavoye²⁹.

²⁵ Par exemple les cercueils de Cologne-Müngersdorf mesurent 2,3 x 0,56 m (sép. 105) et 2,4 x 0,8 cm (sép. 89) (Koch, 1996, p. 728).

²⁶ Nous ne connaissons pas l'agencement des planches à Saint-Dizier mais à Erstein (Alsace), par exemple, elles sont disposées dans le sens de la longueur (Guillaume, Rohmer, Watton, 2004, p. 19-20). À Klepsau (Allemagne), en revanche, elles étaient dans le sens de la largeur (Koch, 1990, p. 30 et 40).

²⁷ Böhner, 1959, p. 9.

²⁸ Koch, 1990, p. 22-24 et fig. 4-5.

²⁹ Joffroy, 1974, p. 100.



sépulture 12



sépulture 12



sépulture 12



sépulture 11



sépulture 11



sépulture 13

© photos M.-C. Truc / Inrap - dessins L. Juhell / SRA Champagne-Ardenne

La vaisselle et les armes (à l'exception des épées et des scramasaxes) ont été trouvées à l'extérieur du cercueil. Les boucliers et les haches avaient été posés contre la paroi sud, puis ont basculé vers l'intérieur, lors de l'effondrement du cercueil.

Dans la sépulture 11, le chaudron, le bassin et la bouteille avaient été posés sur le cercueil, à hauteur des pieds. Une coupe en verre avait été déposée à l'envers dans l'angle sud-ouest de la chambre, vraisemblablement en hauteur. L'angon et la lance avaient été disposés sur le couvercle de la chambre funéraire, les pointes vers l'ouest. Enfin, sur le fond de la chambre, toujours dans la moitié sud, se trouvaient les mors et divers boucles et anneaux, dans une zone riche en traces organiques autres que du bois, laissant supposer la présence de dépôts non conservés : étoffes, objets en cuir, etc.



Sép. 11 : épée, scramasaxe et aumônière (photo 1), (Bouteille, bassin et chaudron affaissés à l'intérieur du cercueil (photo 2) (clichés M-C. Truc/Inrap)

Dans la sépulture 13, le bassin et le seau reposaient sur le plancher, le premier en position retournée. Dans le second, se trouvaient des ferrets et boucles de chaussure en argent. Enfin, les verreries ont été retrouvées effondrées dans l'angle sud-est de la chambre.



Boucle de chaussure retrouvée dans le seau (sép. 13)
(cliché C. Philippot/Musée de Saint-Dizier)

2. Des aristocrates francs ? *(Marie-Cécile Truc)*

Ces trois tombes présentent indubitablement des caractéristiques germaniques que l'on rencontre habituellement dans des contrées plus septentrionales et orientales. Leur présence à Saint-Dizier en est d'autant plus remarquable et tranche avec les rites funéraires habituellement repérés dans les environs. Parmi ces coutumes exogènes, trois d'entre elles méritent tout particulièrement d'être soulignées : d'une part l'utilisation pour les deux hommes de chambre funéraire d'un type bien particulier ; d'autre part, l'inhumation d'un cheval entier et enfin, pour les hommes comme pour les femmes, la présence d'objets traditionnellement attribués aux Francs.

2.1 Des chambres funéraires de type Morken

Chaque homme a été inhumé dans une chambre funéraire dite du type de Morken, par référence au site éponyme allemand (Rhénanie) qui a livré une riche tombe masculine du VII^e siècle³⁰. Ce type se présente comme une excavation rectangulaire large de 1,10 à 3 m et longue 2,20 à 3 m. Elle est coffrée de planches horizontales et comporte parfois un plancher. Son espace intérieur est divisé en deux zones : dans la moitié nord, se trouve le lit funéraire ou le cercueil, à l'intérieur duquel repose le défunt ou la défunte, avec vêtements, armes et bijoux. La partie sud de la chambre est réservée aux offrandes et au dépôt d'armes et d'objets divers³¹.

L'origine de ces chambres remonte à l'Antiquité tardive. Des exemples sont attestés dans les régions alémaniques dès le IV^e siècle. Encore rares aux V^e et au début du VI^e siècle chez les Francs, elles se multiplient dans le courant du VI^e siècle. Au VII^e siècle, elles ne sont plus réservées à une élite³².

2.1 Une tombe de cheval

La tombe de cheval se trouvait à 5,50 m environ à l'est des tombes humaines. L'animal a été inhumé sur le côté, selon une orientation inversée par rapport à celles des humains. Ce mâle d'environ 8-10 ans, présentait des traces d'usure sur les premières prémolaires inférieures, caractéristiques du port d'un mors : il devait donc s'agir d'un cheval de monte³³. La taille au garrot de l'animal, de 143 cm, place le cheval de Saint-Dizier parmi les grands individus de la période.

Il ne présente pas de trace de mort violente ni de dépeçage. Sa localisation à proximité immédiate des sépultures humaines et son dépôt dans une fosse de même orientation, suggère un lien entre ces tombes. De plus, la présence d'un mors dans la sépulture du jeune homme (sép. 11), permet de supposer que le cheval lui appartenait.

³⁰ Böhner, 1959.

³¹ Stein, 1993, p. 6.

³² Stein, 1993, p. 21.

³³ Yvinec, 2009, p. 134.



Tombe de cheval (cliché V. Peltier/Inrap)

Les tombes de chevaux sont bien connues dès la préhistoire. Cette coutume des Germains est d'ailleurs rapportée par Tacite³⁴. Ces inhumations se développent entre le V^e et le VII^e siècles sur la rive droite du Rhin. Elles restent rares sur l'autre rive, où elles se concentrent entre Somme et Escaut, c'est-à-dire au cœur des premiers royaumes francs³⁵. En France, la plupart de ces inhumations se rencontrent donc dans le nord du pays comme à Saint-Sauveur (Somme)³⁶ ou encore à Hordain (Nord)³⁷. Pour notre région, Edouard Salin mentionne des cas au « Maltrat » à Vouciennes (Marne) et à Conflans (Aube). Sur le premier site, un jeune cheval avait été inhumé « couché sur le côté, les membres repliés sous le corps, au-dessus d'un squelette humain dépourvu de mobilier (...) dans la tombe 158 se trouvait un squelette de cheval découpé en trois parties (...). Sur le second site, « un homme et un cheval reposaient dans la même fosse »³⁸.

Un tiers des tombes de chevaux sont associées à des sépultures privilégiées et elles contiennent rarement du mobilier, les pièces de harnachement se retrouvant plutôt dans les tombes humaines. Dans la plupart des cas, les études archéozoologiques montrent qu'il s'agit d'individus âgés de 5 à 10 ans, généralement des mâles³⁹.

³⁴ Salin, 1959, p. 24.

³⁵ D Koch, 1996, p. 725 ; Dierkens, Le Bec, Perin, 2008, p. 281.

³⁶ Ben Redjedj, 2007, p. 55-56.

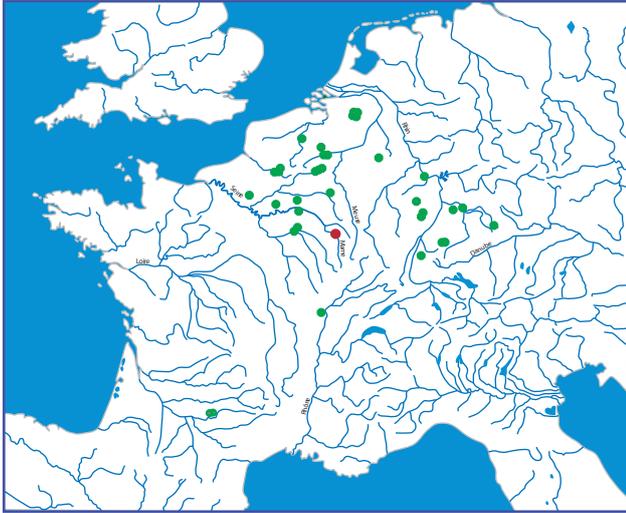
³⁷ Demolon, 2006, p. 36-37.

³⁸ Salin, 1959, p. 25.

³⁹ Dierkens, Le Bec, Perin, 2008, p. 281.



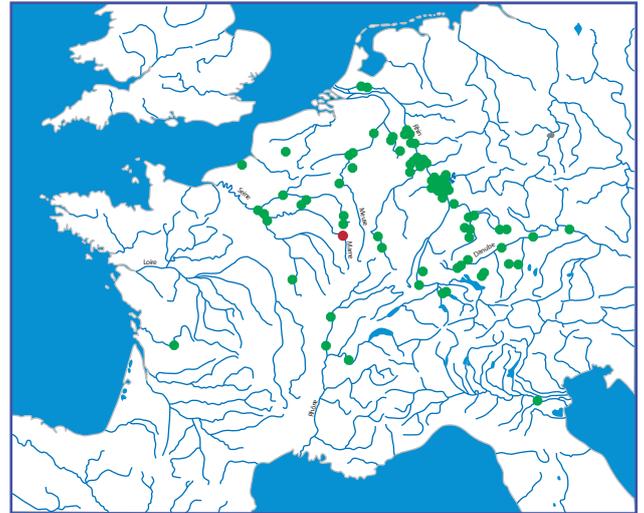
Diffusion des fibules ansées du type de Saint-Dizier (type Koch : 1.3.3.4.1)



dessin G. Achard-Corompt et M.-C. Truc (Inrap) d'après :
Koch A. 1998, *Bügel fibeln der Merowingerzeit im westlichen Frankenreich*, carte 10.
● Saint-Dizier

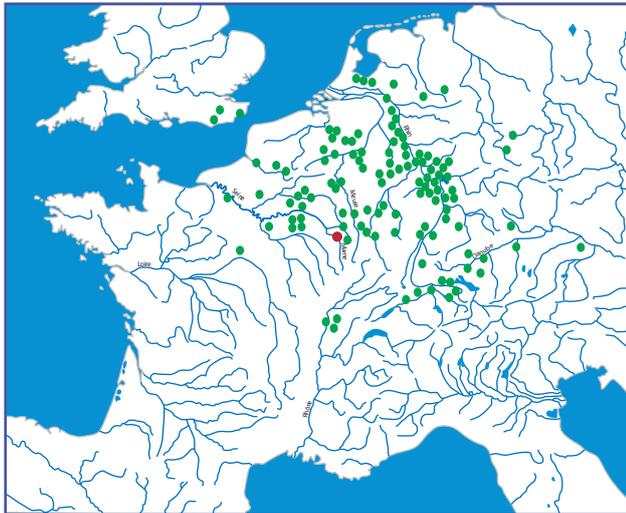


Diffusion des bracelets en argent à bords évasés

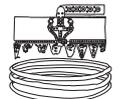


dessin G. Achard-Corompt et M.-C. Truc (Inrap) d'après :
Würher B. 2000, *Merowingerzeitlicher Armschuck aus Metall*, Europe Médiévale, 2, p. 17, fig. 7.
● Saint-Dizier

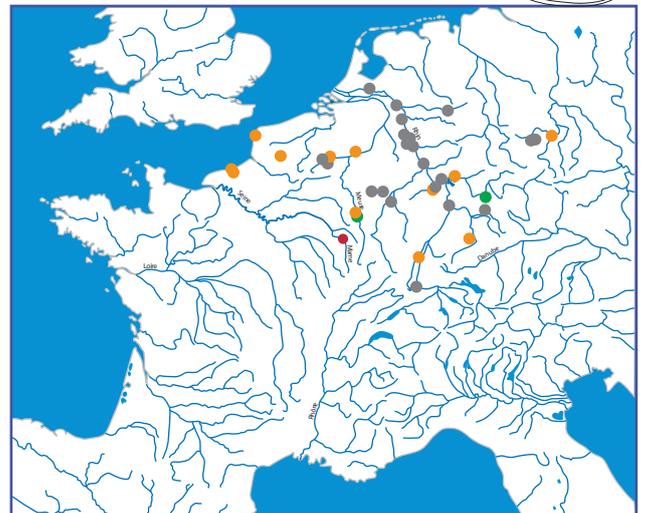
Diffusion des angons



dessin G. Achard-Corompt et M.-C. Truc (Inrap) d'après :
Werner J. 1969, *Bewaffnung und Waffenbeigaben in der Merowingerzeit*, Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto medioevo, Spolète, p. 103 et fig. 5.
● Saint-Dizier



Diffusion des seaux décorés



dessin G. Achard-Corompt et M.-C. Truc (Inrap) d'après :
Martin M. 1976, *Das fränkische Gräberfeld von Basel-Bernerring*, Mainz, p. 117, carte 30.

- attaches en bronze et appliques triangulaires estampées d'un décor de masque humain (type de Saint-Dizier)
- attaches en bronze
- appliques triangulaires estampées d'un décor de masque humain
- Saint-Dizier

Les interprétations proposées pour ce type d'inhumation relèvent à la fois du religieux et du rôle psychopompe de l'animal, mais surtout de sa signification sociale. En effet, le sacrifice d'un cheval à la mort d'un guerrier atteste du haut rang du défunt⁴⁰. Ce rite concorde avec l'architecture élaborée des tombes, ou encore le dépôt d'objets précieux.

2.3 A la mode des Francs

Il nous paraît donc établi que ces défunts ont été inhumés selon des rites germaniques généralement attestés chez les Francs. Par ailleurs, les objets retrouvés dans leurs tombes présentent une remarquable homogénéité culturelle qui peut aussi être attribuée aux Francs. Le cas est particulièrement frappant si l'on regarde les cartes de répartition des fibules ansées, des bracelets, des angons ou encore des seaux⁴¹. En effet, tous ces objets ont une aire de diffusion limitée au nord-est par le Rhin et au sud-ouest par la Seine, ce qui correspond à l'aire d'influence franque. La jeune femme est d'ailleurs habillée à la mode des riches franques : elle porte un bracelet caractéristique des riches sépultures franques et alamanes du début du VI^e siècle⁴². L'association de quatre fibules (deux petites au cou et deux ansées au bassin), ainsi que la suspension d'un couteau et d'une perle-phylactère sont, là encore, caractéristiques du costume des femmes franques du début du VI^e siècle⁴³.

Doit-on en conclure que les inhumés de Saint-Dizier sont des Francs ? Tout dépend du sens que l'on prête à ce terme : signification ethnique, politique ou sociale ? Sans rentrer dans les débats qui ont animé archéologues et historiens depuis des décennies⁴⁴, nous nous bornerons à constater que ces défunts ont été enterrés selon des rites et avec des objets que l'on retrouve rarement dans nos contrées et plutôt dans des tombes situées dans l'aire d'influence franque. Qu'ils aient été francs d'origine ou non, ils portaient de manière ostensible, sinon ostentatoire, tous les signes caractéristiques d'une élite d'obédience franque.



Restitution du costume franc de la jeune femme
(dessin B. Clarys/Musée de Saint-Dizier)

⁴⁰ Dierkens, Le Bec, Perin, 2008, p. 281.

⁴¹ Koch, 1998, carte 10, 31 et 32 ; Wührer, 2000, p. 17 ; Werner, 1968, p. 103 et fig. 5 ; Martin, 1976, p. 117 : carte 30.

⁴² Martin, 1976, p. 84.

⁴³ Claus, 1987, p. 512.

⁴⁴ Marthon, 2005, p. 1-10 ; Dumézil, 2008, p. 22-33.

3. Pourquoi des chefs francs à Saint-Dizier ? (Marie-Cécile Truc)

3.1 Les tombes de « chefs francs » en Europe au VI^e siècle

Panoplie complète de guerrier avec la présence d'armes rares en plus des armes plus courantes ; nombreux bijoux et objets de vaisselle richement décorés ; aménagement standardisé des tombes ; tombe de cheval, mobilier chronologiquement rattachable aux alentours du second quart, voire du milieu du VI^e siècle, et majoritairement diffusé entre Seine et Rhin : autant d'éléments qui permettent de rattacher les tombes de Saint-Dizier au faciès archéologique des tombes dites « de chefs » du début du VI^e siècle⁴⁵. Ces dernières, retrouvées entre Seine et Rhin et entre les cours supérieurs du Rhin et du Danube, se distinguent en effet par un armement complet, le dépôt de nombreux objets de parure et de vaisselle, une architecture funéraire particulière et une disposition en quelque sorte normalisée des objets⁴⁶. Elles sont fréquemment accompagnées de tombes féminines également très riches, qui présentent entre elles des combinaisons de mobilier assez similaires.

Ces rites sont la matérialisation de cérémonies funéraires ritualisées et ostentatoires, qui répondent clairement à la volonté de montrer l'appartenance à une élite guerrière bien définie et ce, jusque dans la mort. Toutes ces tombes ne sont pas d'une égale richesse. Dans certaines, qualifiées de royales, on peut trouver du mobilier tel que lit et chaise de bois, ainsi qu'un armement complet incluant cuirasse et casque. Sans atteindre cet optimum de richesse, qui concerne généralement les tombes royales, le groupe de Saint-Dizier fait tout de même partie des mieux dotées et peut être attribué à la strate immédiatement inférieure.

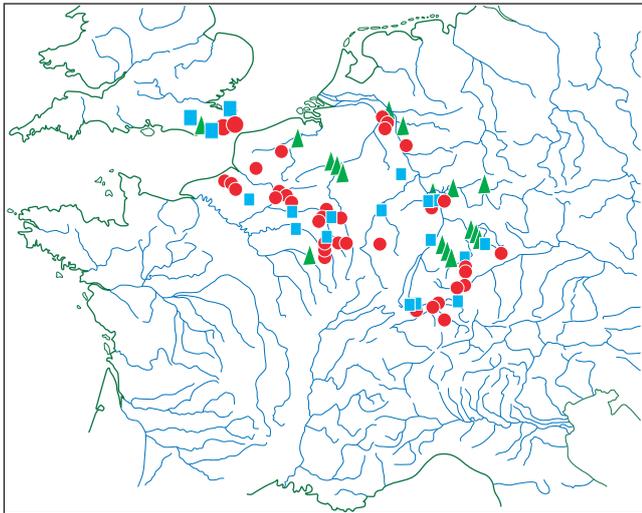
Un grand nombre de ces tombes de chefs du VI^e siècle recelaient des épées au pommeau prolongé par deux anneaux imbriqués comme dans la sépulture 11 de Saint-Dizier. Selon une thèse développée par Vera Evison, ces anneaux symboliseraient un lien d'homme à homme. Les tombes les plus riches, notamment royales, n'en possèdent pas, ce qui montre que l'anneau était certes réservé à une élite, mais dépendante d'une autorité plus haute⁴⁷. Certains de ces anneaux ont été fixés à des pommeaux qui visiblement n'avaient pas été conçus à l'origine pour en recevoir. Inversement, des pommeaux portent la trace d'un anneau disparu : celui-ci a été soit perdu, soit plutôt rendu à la fin du contrat ou à la mort de son possesseur⁴⁸, ce qui pourrait être le cas pour l'homme le plus âgé de Saint-Dizier.

⁴⁵ Périn, 1997, p. 70.

⁴⁶ Périn, 2008, p. 40-42.

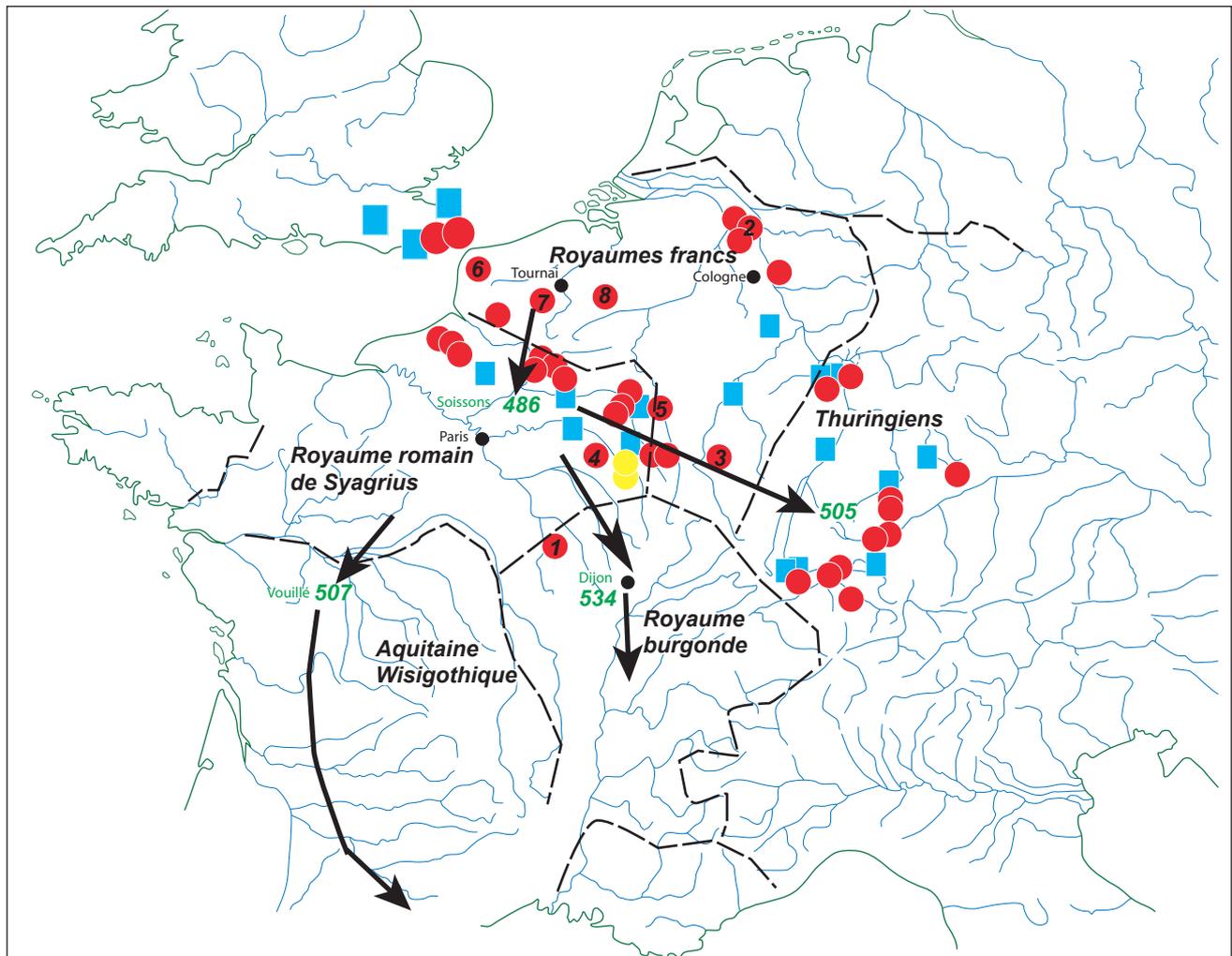
⁴⁷ Evison, 1967, p. 63 ; Périn 1972, p. 58.

⁴⁸ Evison, 1967, p. 63 ; voir aussi Fischer *et al.* 2008, p. 23-24, qui résume les différentes théories sur le sujet.



- ▲ groupe A (avant 480)
- groupe B (480-520)
- groupe C : épées à anneau (530-570)

carte originale de Menghin d'après :
 MENGHIN W., 1983, *Das Schwert im Frühen Mittelalter, Chronologisch -typologische Untersuchungen zu Langsschwertern aus germanischen Gräbern des 5. Bis 7. Jahrhunderts n. Chr.*, Wissenschaftliche Beibände zum Anzeiger des germanischen Nationalmuseums, p. 57, fig. 24 (DAO M.C. Truc)



Carte de Menghin commentée et réactualisée en 2008 par M.-C. Truc, Inrap - DAO G. Achard-Corompt, Inrap.

Quelques tombes de chefs :

- 1 Brèves (Yonne)
- 2 Krefeld-Gellep (Allemagne)
- 3 Chaouilley (Meurthe-et-Moselle)
- 4 Fèrebrianges (Marne)
- 5 Charleville-Mézières (Ardennes)
- 6 Frethun (Nord-pas-de-Calais)
- 7 Hordain (Nord)
- 8 Grez-Doiceau (Belgique)

Soissons 486 bataille décisive de l'expansion franque

- Principales tombes de chefs (vers 480-520)
- Principales tombes de chefs avec épées à anneaux (vers 530-570)
- Tombes de Saint-Dizier

© G. Achard-Corompt, M.-C. Truc / Inrap

Les tombes de "chefs "



Double anneau en argent doré (sép. 11) (cliché B. Bell)

La cartographie des tombes de « chefs » reste à faire. Cependant, si l'on se fonde sur la carte de répartition des épées établie par W. Menghin⁴⁹, qui reflète à peu de choses près celle des tombes de « chefs », on constate que les sépultures riches de la première période occupent le centre du royaume franc⁵⁰. Les tombes des périodes suivantes sont quant à elles situées sur les marges du royaume. Leur rôle militaire et stratégique ne semble donc faire aucun doute⁵¹. Ces tombes sont actuellement interprétées comme celles d'élites auxquelles Clovis puis ses descendants durent donner des territoires afin de s'assurer du contrôle des terres nouvellement conquises⁵². On sait en effet que les rois mérovingiens avaient coutume de récompenser les Grands par des terres, dont le revenu permettait entre autre à ces chefs de financer les frais de leur armement⁵³.

Il semble que les tombes de Saint-Dizier, qui s'insèrent parfaitement dans ce faciès archéologique, puissent faire l'objet de la même proposition d'interprétation. On peut remarquer à ce propos la forte présence de toponymes en -court dans ce secteur de la Haute-Marne (Bettancourt, Hallignicourt, Valcourt pour ne citer que les plus proches). Ces toponymes, renverraient entre autres à d'anciens biens du fisc concédés par les souverains aux Leudes pour s'assurer leur fidélité et leur service⁵⁴. Les deux guerriers de Saint-Dizier étaient-ils des Leudes ou autres personnages au rang élevé faisant partie de l'entourage royal ? Calquer les données historiques sur celles du terrain est une démarche toujours périlleuse et de nombreux historiens et archéologues se sont interrogés sur le sujet avant nous. Néanmoins, un faisceau de constatations : tombes privilégiées, présence d'épées à anneaux, proximité avec des toponymes en -court, etc. permet de supposer que nous sommes en présence d'une élite, qui, dotée d'un pouvoir local, a prêté serment à une autorité supérieure et s'est fixée ici suite à une concession foncière.

⁴⁹ Menghin, 1983, p. 57.

⁵⁰ Il s'agit de tombes royales pour la plupart.

⁵¹ Périn, 1996, p. 230.

⁵² Périn, 1997, p. 70 et suiv.

⁵³ Lusse, 1987, p. 88.

⁵⁴ Lusse, 1987, p. 88.

3.2 Une zone stratégique ?

A l'époque gallo-romaine, l'actuelle commune de Saint-Dizier, alors située dans le territoire des *Catalaunes* (chef lieu de cité : Châlons-en-Champagne) ne revêt aucune importance particulière. La ville actuelle ne correspond pas à un ancien *vicus*. Pour l'Antiquité, seules deux occupations, de type rural, sont actuellement connues : la première, située en périphérie nord, est un établissement du Haut-Empire repéré en diagnostic en 2003⁵⁵ ; la seconde est la villa des « Crassés ».

Au cours du haut Moyen Age, apparaît dans les textes le toponyme d'Olonne (ou Holomna, Olonna), sorte d'agglomération composée de plusieurs noyaux dont Gigny (*Gilsinni Curtis*), aujourd'hui un quartier de Saint-Dizier. Olonne possédait deux églises dont l'une dédiée à saint Didier (lat. *Desiderius*), évêque de Langres martyrisé en 264 par les Vandales et qui donna son nom à Saint-Dizier. Saint-Dizier aurait émergé du démembrement d'Olonne à la fin du haut Moyen Age. Son importance s'accroît au cours du XII^e siècle lorsque les seigneurs de Moëslains bâtissent une ville érigée autour d'un château, aujourd'hui occupé par la sous-préfecture. Le toponyme d'Olonne, évolue par la suite en La Noue, quartier actuel de Saint-Dizier⁵⁶.

Pourtant l'emplacement de Saint-Dizier offre un intérêt stratégique certain, puisqu'il permet de contrôler la vallée de la Marne. En effet c'est à partir de Saint-Dizier, que cette rivière, qui depuis sa source au sud de Langres, a traversé le plateau au fond d'une vallée, débouche sur la large plaine alluviale du Perthois. C'est par cette vallée que passait vraisemblablement une des voies romaines reliant Reims à Langres via Châlons-en-Champagne, c'est-à-dire menant vers la Bourgogne. Cette voie, attestée par quelques tronçons, ne figure pas dans les itinéraires antiques.

Or au début du VI^e siècle, la frontière entre les royaumes francs et la Bourgogne passe entre Langres et Saint-Dizier⁵⁷. Et depuis près de 25 ans, les Francs ont des visées sur le royaume burgonde : en 500/501, Clovis a battu Gondebaud, alors roi des Burgondes, près de Dijon en prenant le parti de son frère Godegisile (roi de Genève). Puis est conclue une alliance franco-Burgonde. Mais en 523 les fils de Clovis pénètrent en Burgondie et battent Sigismond, le successeur de Gondebaud. Son frère Gondomar se proclame alors roi, ce qui motive une nouvelle expédition des Francs en 524, qui se solde par un échec. En 534, les Francs reviennent, avec à leur tête Clotaire et Childebert. Ils s'emparent d'Autun et tuent Gondomar près de Dijon. La Burgondie est ainsi conquise après moins d'un siècle d'existence (443-534)⁵⁸. Les aristocrates francs à Saint-Dizier, qui ont vécu au début VI^e siècle et sont morts vers le milieu de ce siècle, ont peut-être joué un rôle dans le contrôle de cet axe menant vers le royaume burgonde.

Par ailleurs le secteur présente aussi des atouts économiques : Saint-Dizier est un lieu de rupture de charge où la Marne, qui depuis le sud de Langres coule du sud vers le nord, oblique vers l'ouest. Les bateaux qui l'empruntaient et souhaitaient continuer vers le nord, devaient donc accoster et faire alors transiter les marchandises par la route.

⁵⁵ Durost, 2003.

⁵⁶ Pour les origines de Saint-Dizier voir Bur, 2005 et Didier, 1897.

⁵⁷ Thévenard, 1996, p. 90.

⁵⁸ Périn, 1996 p. 228-231.

La présence du minerai de fer ne doit pas non plus être oubliée. Largement représenté dans les environs et affleurant par endroit, il est prouvé qu'il fut exploité sur le site même, au moins à partir du VIII^e siècle, comme l'indiquent les ateliers de paléoméallurgie retrouvés au Chêne Saint-Amand⁵⁹. Mais rien n'empêche de supposer qu'il ait été extrait et travaillé plus tôt. L'installation d'une élite guerrière à cet endroit peut résulter d'une volonté d'avoir la main mise sur cette richesse de première importance.

3.3 Un domaine hérité de l'antiquité

A 200 m au nord des trois tombes, se trouvent les restes de la *villa* antique des Crassés, connue depuis la fin du XIX^e siècle, par des découvertes ponctuelles faites à l'occasion de travaux. Des premières fouilles sont entreprises en 1902 par le docteur Chaussimond et C. Chapron. Puis de 1964 à 1968, Louis Lepage dégage neuf salles, dont des structures thermales chauffées par hypocauste. Ces éléments attestent de la présence de la *pars urbana* d'une *villa* occupée de la fin du 1^{er} siècle de notre ère jusqu'au début du V^e siècle au moins⁶⁰.

En 2004, l'Inrap procède à un diagnostic sur la parcelle des Crassés. L'opération, conduite par Raphaël Durost, permet de retrouver d'autres structures, des murs notamment, qui livrent de nouveaux indices sur la structuration des bâtiments : le corps principal suivrait une orientation NNO/SSE, avec une galerie de façade ouvrant vers l'est. C'est également vers l'est que se développaient d'autres bâtiments, dont une partie, ainsi que tout le domaine agricole, auraient disparu lors du creusement du canal de la Marne au Der⁶¹.

Si les fouilles ont montré une occupation de la *pars urbana* sous sa forme antique jusqu'au début du V^e siècle, il ne faut pas pour autant en conclure à un abandon du site. En effet, de la céramique de la fin de l'Antiquité et du début du haut Moyen Age a été trouvée sur le site ainsi que dans les environs immédiats⁶². Par ailleurs l'habitat carolingien qui s'implante sur le site gallo-romain, en respecte le parcellaire jusqu'au X^e siècle, preuve de la persistance dans le paysage de vestiges antiques. Il semble donc qu'il y ait eu une continuité de l'occupation de l'antiquité au Moyen Age sous une forme encore difficilement perceptible, faute de fouille exhaustive de la parcelle des Crassés.

Au VI^e siècle, les trois « aristocrates » francs qui se font inhumer dans le secteur n'ont donc pas choisi un espace vierge et désert. Ils se font enterrer à proximité d'un domaine, peut-être ruiné partiellement sous sa forme antique, mais qui cependant subsiste encore. L'installation de ces Francs à cet endroit de Saint-Dizier, qui ont tout de même choisi le seul domaine d'importance actuellement connu sur le territoire de Saint-Dizier, n'est donc pas un hasard. Peut-être même ont-ils vécu dans cette *villa*. En effet la réoccupation des *villa* au début de l'époque mérovingienne est un fait bien connu et récurrent⁶³. La célèbre nécropole de Lavoye (Meuse), toute proche, en est d'ailleurs un des multiples exemples. Sur ce site, un groupe de riches tombes, dont une tombe de chef

⁵⁹ Site du « Champ-Bailly » (Chopelain, Leroy, Rollin *et al.* 1996) et site du « Chêne Saint-Amand » (Leroy, Merluzzo, 1998).

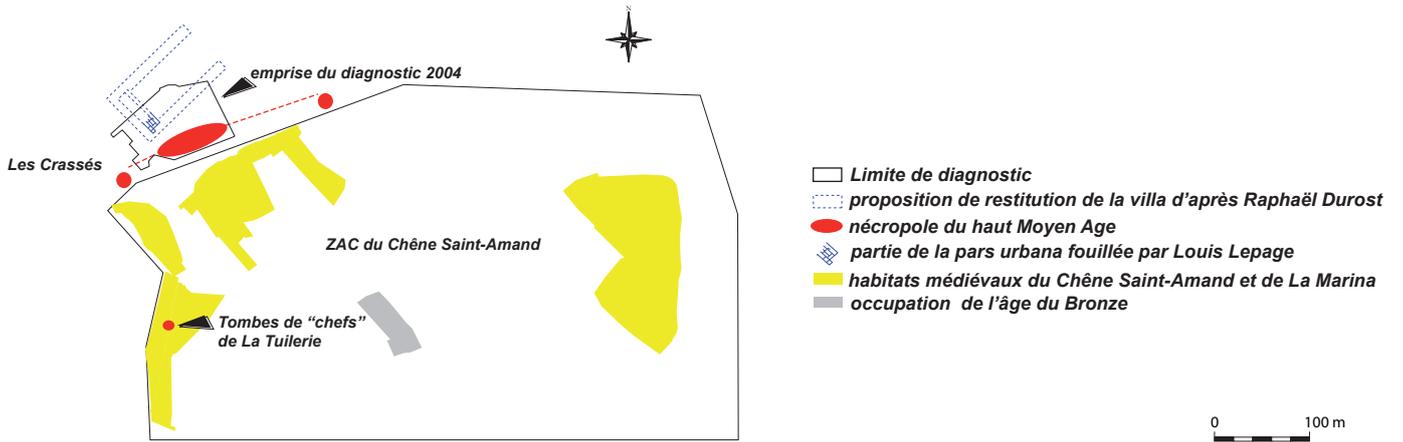
⁶⁰ Lepage, 1970, p. 7-8 ; Durost, 2004, p. 9-10.

⁶¹ Durost, 2004, p. 29.

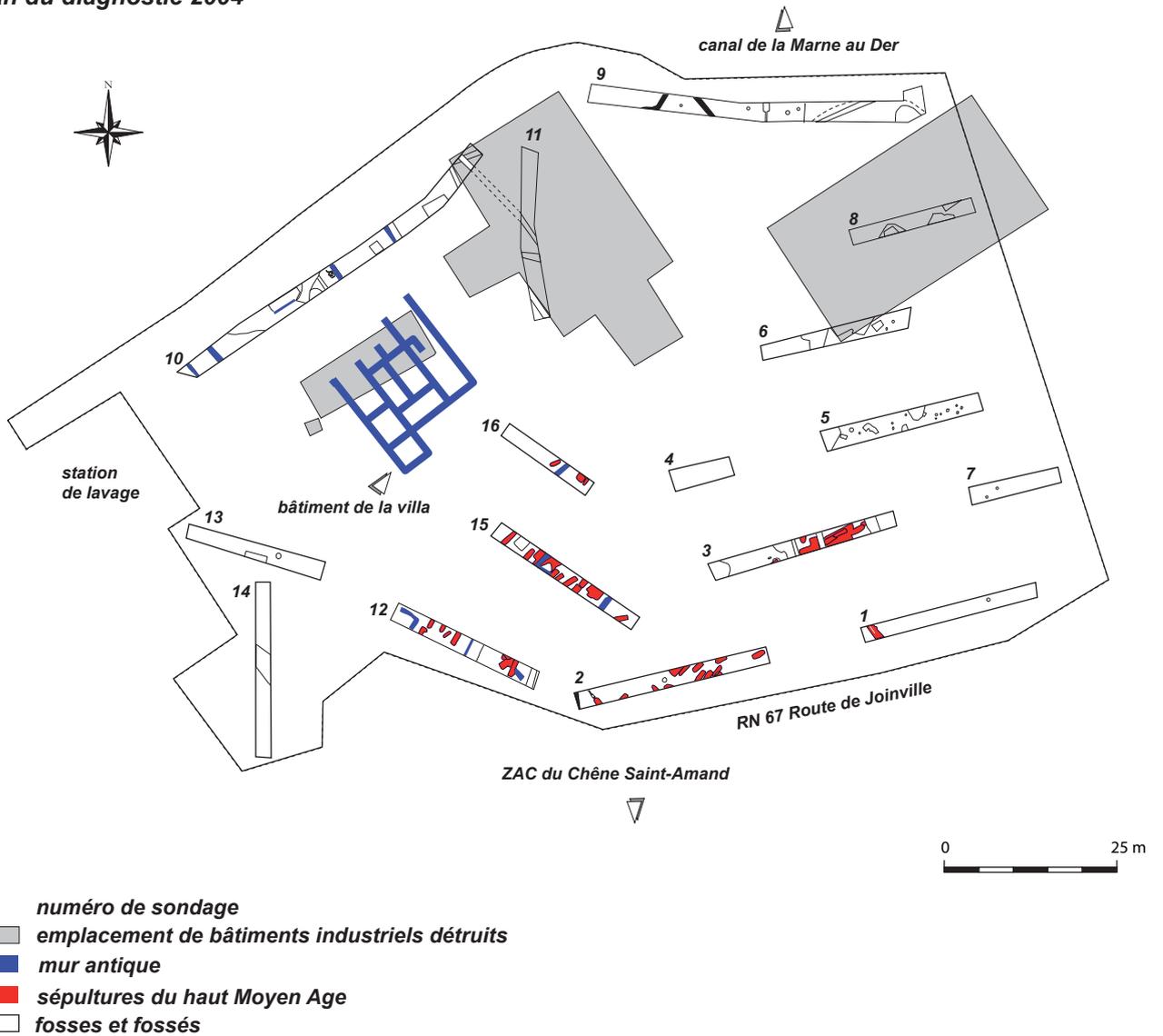
⁶² Truc, 2009, volume 1, p. 181.

⁶³ Voir notamment Bonnin, 2000.

Localisation



Plan du diagnostic 2004



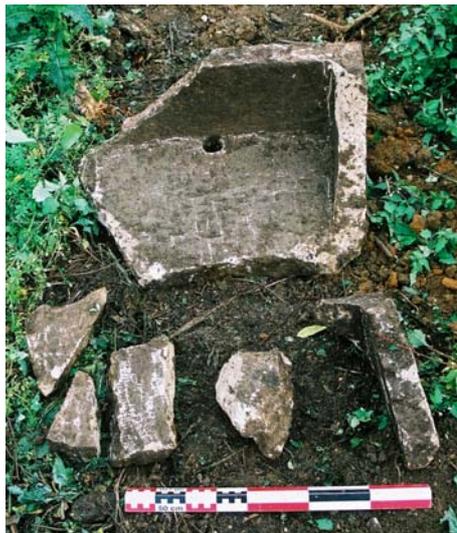
© G. Achard, F. Krolikowski, M.-C. Truc / Inrap

La villa et la nécropole des Crassés

masculine contemporaine de celles de Saint-Dizier vient se faire inhumer sur les ruines d'une villa antique. Ces sépultures seront à l'origine d'une nécropole qui se développera par la suite jusqu'au VII^e siècle⁶⁴.

Les trois tombes pourraient être à l'origine de la nécropole des Crassés, connue depuis le XIX^e siècle grâce à des découvertes fortuites sporadiques, malheureusement mal localisées. Elle se trouve à quelques mètres au sud du bâtiment de la *villa*. Cette nécropole a été fortement perturbée par les travaux qui ont régulièrement transformé le secteur depuis le XIX^e siècle. Il n'existe aucun rapport de fouille ou notes conservées au Service Régional de l'Archéologie, les seules mentions fiables provenant d'un article de Louis Lepage⁶⁵ que nous résumons ci-dessous : en 1814, une tombe est découverte sur le côté nord de la route RN 67 ; plus tard, un cultivateur en retrouve quatre autres. En 1842, lors de travaux sur la route, à hauteur des forges du Clos Mortier, situées à quelques centaines de mètres à l'est de « La Tuilerie » : « des centaines de squelettes sont retrouvés ». Au début du XX^e siècle, C. Chapron fouille des sépultures à proximité de la *villa* des Crassés. En 1971, la rectification du virage de « La Marina », à quelques mètres à l'ouest des Crassés, entraîne la découverte de nouvelles sépultures, non fouillées. Enfin en 1987, lors de la construction de la station de lavage qui donne sur le giratoire de « La Marina », de nouvelles tombes sont mises au jour. D'après Louis Lepage, il s'agirait d'un cimetière par rangées, ayant livré très peu de mobilier, avec des sarcophages installés en périphérie.

Le diagnostic de 2004 permet la découverte d'une cinquantaine de tombes supplémentaires. Les archéologues notent par endroits l'étagement des inhumations sur trois niveaux, l'emploi de sarcophages de type bourguignon-champenois en pierre de Savonnière, ainsi que la quasi absence de mobilier. Tous ces indices, qui concordent avec les observations de Louis Lepage, conduisent les chercheurs à proposer une datation assez récente dans le haut Moyen Age et, dans tous les cas, postérieure aux tombes de chefs⁶⁶.



Fragment de sarcophage récolté lors du diagnostic de 2004 (cliché . M.-C. Truc / Inrap)

⁶⁴ Joffroy, 1974.

⁶⁵ Lepage, 1988, p. 44

⁶⁶ Durost, 2004.

La synthèse des données sur cette nécropole permet de supposer que ses limites nord et sud ont été repérées : le gisement funéraire s'étendrait sur le sommet d'un versant, entre l'habitat carolingien du Chêne Saint-Amand au sud et la *pars urbana* de la *villa* au nord. Comme un certain nombre de nécropoles de l'époque, elle prend la forme d'une bande relativement étroite, large d'une cinquantaine de mètres et longue d'au moins 200 mètres.

Les tombes de chefs sont donc situées à l'écart de cette nécropole, mais à une distance suffisamment réduite pour proposer de voir un lien entre ces deux gisements funéraires. En effet de nombreux chercheurs ont déjà mis en évidence que les tombes de chefs du début du VI^e siècle étaient souvent fondatrices d'une nécropole et qu'elles occupaient fréquemment une position particulière au sein de celles-ci⁶⁷ : soit elles sont installées au cœur du gisement funéraire dont elles ont attiré les inhumations postérieures, soit au contraire, elles sont légèrement excentrées, comme à Lavoye (Meuse)⁶⁸.



À Saint-Dizier, tous les facteurs généralement considérés comme caractéristiques des inhumations privilégiées sont réunis : implantation à l'écart, architecture funéraire élaborée, mobilier riche et en grand nombre. Le tout dernier facteur, à savoir les tombes d'élites fondatrices d'une nécropole, ne peut être vérifié pour l'instant, la nécropole des Crassés n'ayant pas fait l'objet de fouille. Cela dit, la parcelle vient d'être achetée par la municipalité, soucieuse de préserver ce patrimoine archéologique exceptionnel et peut-être aurons-nous un jour la réponse à l'occasion d'une fouille.

Si ces recherches se font, elles nous fourniront, couplées aux résultats livrés par les fouilles de « La Tuilerie », du « Chêne Saint-Amand » et de « La Marina », l'occasion unique dans la région, de connaître l'évolution de tout un secteur depuis la protohistoire jusqu'à nos jours.

⁶⁷ Dierkens, 1984, p. 48 ; Simon, 2002, p. 97.

⁶⁸ Joffroy, 1974, planche I et p. 94.

Références des ouvrages cités dans le texte

BAILLIF-DUCROS C., 2009, *Cavalier actuel, cavalier du passé. Réflexion méthodologique sur la pratique cavalière*. Mémoire de Master 2, anthropologie biologique, Université de Bordeaux I.

BAYARD D., THOUVENOT S., 1993, « Etude de la céramique du haut Moyen Age (Ve-Xe siècles) dans le département de l'Aisne (France) : premier bilan », *Travaux du Groupe de Recherche et d'Etudes sur la céramique dans le Nord-Pas-de-Calais, actes du colloque d'Outreau, Nord-Ouest Archéologie*, Hors série, p. 291 à 310.

BEAGUE-TAHON N., BOURDIN D., 1993, *Rapport de fouilles archéologiques réalisées au carrefour giratoire de la Marina, RN67, entrée Sud-Est de Saint-Dizier (Haute-Marne)*, rapport déposé au Service régional de l'Archéologie de Champagne-Ardenne.

BEN REDJEB T., 2007, « La nécropole de Saint-Sauveur (Somme) », *Revue Archéologique de Picardie*, 2007, n°1/2, p. 31-299.

BÖHNER K., 1959, *Das Grab eines fränkischen Herren aus Morken im Rheinland*, Führer des rheinischen Landesmuseums in Bonn, n°4.

BONNIN T., 2000, « Le site de Chessy et l'occupation du sol en Ile-de-France (VIe-Xe siècles) », *Archéologie Médiévale*, tome XXIX, CNRS Editions, 2000.

BRUZEK J., 1991, *Fiabilité des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal. Implication à l'étude du dimorphisme sexuel de l'homme fossile*, Thèse de Doctorat, Muséum d'Histoire Naturelle, Inédit.

BUR M., 2005, *La Champagne médiévale, recueil d'articles*, éd. Guéniot.

CABART H., 2009, « La vaisselle de verre », TRUC M.-C. (DIR.), ACHARD-COROMPT N., AHÜ-DELOR A., BELL B. *et al.*, 2009, *Saint-Dizier « La Tuilerie – RN4 – Aire de service », sépultures aristocratiques et habitat du haut Moyen Age, rapport de fouille archéologique préventive*, Inrap, déposé à la DRAC de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, p. 117-126.

CALLIGARO T., 2005, *Etude du mobilier de trois tombes mérovingiennes (VIe s.) INRAP Champagne-Ardenne, site de Saint-Dizier, "RN 4 - La Tuilerie" (Haute-Marne)*, Rapport d'étude n°7047 du C2RMF daté du 11/08/2005.

CHOPELAIN P., LEROY M., ROLLIN D., WATTS D.J. 1996, *Saint-Dizier, « Le Champ Bailly », « Pièce des Fournées » (Haute-Marne)*, Document final de synthèse, Fouilles archéologiques de sauvetage d'un site de l'âge du Bronze et du haut Moyen Age à l'emplacement de la déviation sud de Saint-Dizier, AFAN, rapport de fouille déposé au service régional de l'archéologie de Champagne-Ardenne.

CLAUS G., 1987, « Die Tragsitte von Bügelfibeln, Eine Untersuchung zur Frauentracht im frühen Mittelalter », *Jahrbuch des römisch-germanischen Zentralmuseums Mainz*, 34. Jahrgang, Mainz, 1975, p. 491-603.

DEMOLON P. (DIR), 2006, *La nécropole mérovingienne de Hordain (nord)*, *Archaeologia Duacensis* 20, 269 p.

DIDIER, CH., 1897, *Saint-Dizier ancien et nouveau*, réédité en 1991 sous le titre *Histoire de Saint-Dizier*, Monographies des villes et villages de France. Dans le corps du rapport, les pages citées proviennent de la réédition de 1991.

DIERKENS A., 1984, « La tombe privilégiée (IV^e-VIII^e siècles) d'après les trouvailles de la Belgique actuelle », *L'inhumation privilégiée du IV^e au VIII^e siècle en Occident*, Actes du colloque tenu à Créteil les 16-18 mars 1984, édités par Y. Duval et J-Ch. Picard, p. 47-57.

DIERKENS A., LE BEC C., PERIN P., 2008, « Sacrifice animal et offrandes alimentaires en Gaule mérovingienne », Lepetz S., Van Andringa W. (Dir.), *Archéologie du sacrifice animal en gaule romaine. Rituels et pratiques alimentaires*, *Archéologie des plantes et des animaux*, 2, Editions Monique Mergoïl, p. 279-299.

DUMEZIL B., 2008, « L'identité franque au VI^e siècle », Varéon C. (Dir), 2008, *Nos ancêtres les Barbares. Voyage autour de trois tombes de chefs francs*, Catalogue d'exposition, musée de Saint-Dizier, p. 22-33.

DUROST R., 2003, « *Saint-Dizier (Haute-Marne), rue Bonnor, Z.I. les Trois Fontaines* », *Rapport de diagnostic*, déposé à la DRAC de Champagne-Ardenne.

DUROST R. avec la collaboration de Achard-Corompt N. et Truc M.-C., 2004, *Saint-Dizier (Haute-Marne), route de Joinville « Les Crassées », parcelle DL 153, Opération archéologique préventive*, rapport de diagnostic, déposé à la DRAC de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne.

EVISON V. 1967, « The Dover Rings-sword and Other Sword-rings and beads », *Communicated to the Society of Antiquaries*, p. 63-118.

FISCHER S., avec la collab de J. SOULAT, L. FISCHER, M.-C. TRUC J.-P. LEMANT, VICTOR H., 2008, *Les seigneurs des anneaux*, Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne, Hors série n°2 (Inscriptions runiques de France tome I), AFAM, 2e édition revue et corrigée, 170 p.

GOURGOUSSE Y., SINDONINO S., 2001, *Déviations de la RN4, Aire de Service de la « Ferme de la Tuilerie » à Saint-Dizier, Haute-Marne, Evaluation archéologique*, rapport déposé au Service régional de l'Archéologie de Champagne-Ardenne.

GUERRA M., STUTZ F., 2009, « Etude des techniques et des alliages », TRUC M.-C. (DIR.), ACHARD-COROMPT N., AHÜ-DELOR A., BELL B. *et al.*, 2008 (à paraître), *Saint-Dizier « La*

Tuilerie – RN4 – Aire de service », *sépultures aristocratiques et habitat du haut Moyen-Âge, rapport de fouille archéologique préventive*, Inrap, tome 2.

GUILLAUME J., ROHMER P., WATTON M.-D., 2004, « L'architecture des tombes », *Trésors mérovingiens d'Alsace, la nécropole d'Erstein (6^e-7^e siècle après J.-C.)*, Musées de Strasbourg, Fouilles récentes en Alsace, tome 6.

JOFFROY R., 1974, *Le cimetière de Lavoye, nécropole mérovingienne*, Paris.

KOCH U., 1990, *Das fränkische Gräberfeld vom Klepsau im Hohenlohekreis*, *Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg*.

KOCH U., 1996, « Stätten der Totenruhe-Grabformen und Bestattungssitten der Franken », *Die Franken, Wegbereiter Europas*, p. 723-738.

KOCH A., 1998, *Bügelfibeln der Merowingerzeit im westlichen Frankenreich*, 2 volumes.

LEPAGE L., 1988, « Quelques sépultures et objets du VI^e siècle du nord de la Haute-Marne », *Champagne et Bourgogne à l'époque mérovingienne*, Les Cahiers Haut-Marnais, Journées haut-marnaises d'art et d'histoire, 1987, n°175.

LEPAGE L., 1970, *Fouille d'un habitat gallo romain à Saint-Dizier « Les Crassées »*, Mémoires de la Société des Lettres, des Sciences, des Arts, de l'Agriculture et de l'Industrie de Saint-Dizier, t. II.

LEROY M., MERLUZZO P., 1998, *Les ateliers sidérurgiques médiévaux de Saint-Dizier (Haute-Marne)*, Bulletin de la Société archéologique champenoise, tome 91, n° 4.

LUSSE J., 1987, « La présence royale en champagne au haut Moyen Age : les possessions fiscales », *La Champagne et ses administrations à travers le temps*, Actes du colloque d'histoire régionale, Reims-Châlons-sur-Marne, 4-6 juin 1987, Centre d'études champenoises, p. 69-91.

MARTHON V., 2005, « La question de l'identité à travers l'étude des pratiques funéraires », *Les petits cahiers d'Anatole*, n° 19, 18/10/05, 29295 signes, http://citeres.univ-tours.fr/doc/lat/pecada/pecada_19.pdf

MARTIN M. 1976, *Das fränkische Gräberfeld von Basel-Bernerring*, Mainz.

MENGHIN W., 1983, *Das Schwert im Frühen Mittelalter, Chronologisch-typologische Untersuchungen zu Langschwertern aus germanischen Gräbern des 5. Bis 7. Jahrhunderts n. Chr.*, Wissenschaftliche Beibände zum Anzeiger des germanischen Nationalmuseums, Band 1.

MURAIL P., 2005a, « Variations anatomiques non métriques : les caractères discrets », dans DUTOUR O., HUBLIN J.-J. et VANDERMEERSCH B. (dir.), *Objets et méthodes en paléanthropologie*, (Orientations et méthodes, 7), Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Paris, p. 137-151.

MURAIL P., BRUZEK J., HOUËT F., CUNHA E., 2005b, « DSP : a probabilistic sex diagnosis tool using worldwide variability in hip bone measurements », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., t.17, 3-4, p. 167-176.

PERIN P., 1972, « Trois tombes de « chefs » du début de l'époque mérovingienne : les sépultures n° 66, 68 et 74 de la nécropole de Mézières (Ardennes) », *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, n° 4, octobre –décembre 1972, p. 3-70.

PÉRIN P., 1996, « Die archäologischen Zeugnisse der fränkischen Expansion in Gallien », *Die Franken, Wegbereiter Europas*, p. 227-232.

PERIN P., 1997, « L'expansion franque (vers 486-vers 540) », *Les Francs, précurseurs de l'Europe*, Musée du Petit Palais, 22 avril-22 juin, p. 70-83.

PERIN P., 2008, « Les tombes de « chefs » mérovingiennes », *Archaeologia*, n° 461, décembre 2008, p. 40-42

PETTITJEAN M., 1995, « Les peignes en os à l'époque mérovingienne. Evolution depuis l'Antiquité tardive », *Antiquités Nationales*, 27, p. 145-192.

PIRLING R., 1974, *Das römisch-fränkische Gräberfeld von Krefeld-Gellep, 1960-1963*, Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit, Serie B, Die fränkischen Altertümer des Rheinlandes herausgegeben von Kurt Böhner, band 8, 2. Teil : Katalog und Tafeln 121 p., 159 fig.

SALIN E., 1959, *La civilisation mérovingienne, d'après les sépultures, les textes et le laboratoire, quatrième partie: les croyances, conclusions, index général*, 579 p.

SCHMITT A., 2005, « Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., t. 17, n° 1-2, 2005. p. 89-101.

SIMON S., 2002, *Les sépultures privilégiées en Alsace à l'époque mérovingienne (Ve-VIIe siècle)*, mémoire de maîtrise sous la direction de G. Bischoff, Y. Henigfeld et R. Guild, université Marc Bloch, Strasbourg II, 3 volumes.

STEIN F., 1993, *Grabkammern bei Franken und Alamanen, Beobachtungen zur sozialen Gliederung und zu den Verhältnis nach der Eingliederung der Alamanen in das merowingische Reich, Herrschaft, Kirche und kultur, Beiträge zur Geschichte des Mittelalters, Festschrift für Friedrich Prinz zur seinem 65. Geburtstag*, Sonderdruck, 41 p.

Thevenard J.-J., 1996, *Carte Archéologique de la Gaule, La Haute-Marne (52)*, Académie des Inscriptions et Belle-Lettres, Paris, 372 p.

TROTTER M., GLESER G., 1958, « A re-evaluation of estimation of stature based on measurements of stature taken during life and long bones after death », *American Journal of Physical Anthropology*, 16, p. 79-124.

TRUC M.-C. (DIR.), ACHARD-COROMPT N., AHÜ-DELOR A., BELL B. *et al.*, 2009, *Saint-Dizier « La Tuilerie – RN4 – Aire de service », sépultures aristocratiques et habitat du haut Moyen Age, rapport de fouille archéologique préventive*, 4 volumes, Inrap.

VIELITZ. K., 2003, *Die Granatscheibensfibeln der Merowingerzeit*, Europe Médiévale 3, Editions Monique Mergoïl Montagnac.

WERNER J., 1956, *Beiträge zur Archäologie des Attila-Reiches*, p. 26-37.

WERNER J., 1968, « Bewaffnung und Waffenbeigabe in der Merowingerzeit », *Settimane di studio del Centro italiano di studi sull' alto medioevo*, Spolète, p. 95-108.

WÜHRER B., 2000, *Merowingerzeitlicher Armschmuck aus Metall*, Europe médiévale, 2.

YVINEC J.-H., 2009, « La sépulture de cheval, étude biologique », TRUC M.-C. (DIR.), ACHARD-COROMPT N., AHÜ-DELOR A., BELL B. *et al.*, 2009, *Saint-Dizier « La Tuilerie – RN4 – Aire de service », sépultures aristocratiques et habitat du haut Moyen Age, rapport de fouille archéologique préventive*, Inrap, p. 134-135.